

CAMP MUSICAL PÈRE LINDSAY

RAPPORT ANNUEL

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2024



Camp musical Père Lindsay
C.P. 44, Joliette (QC) J6E 3Z3
450 755-2496

secretariat@campmusicalperelindsay.com
www.campmusicalperelindsay.com

Auberge du lac Priscault
C.P. 44, Joliette (QC) J6E 3Z3
514 554-1183

reservations@aubergelacpriscault.com
www.aubergelacpriscault.com

Site : 100, rang Petit Beloeil, à Sainte-Béatrix dans Lanaudière.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	3
Mission	3
Objectifs poursuivis.....	3
Valeurs	3
Mot du président du conseil d'administration	4
Rapport de la directrice générale	5
Historique	8
Conseil d'administration.....	8
Normes et encadrement	8
Écoresponsabilité	9
Camps pour les jeunes.....	9
Clientèle.....	9
Corps professoral	10
Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs.....	11
Programmation	12
Journée-type	12
Ateliers artistiques en groupe.....	13
Ensembles, musique de chambre et orchestre	13
Concerts et spectacles.....	13
Activités récréatives	14
Partenariats musicaux.....	14
Initiative numérique	14
séjours pour les adultes	15
Clientèle.....	15
Corps professoral	15
Auberge du Lac Priscault	15
Personnel régulier et saisonnier.....	16
Promotion et publicité.....	16
Résultats financiers	17

Photos de la page couverture : Simon Ménard et Pierre-Étienne Bergeron.

PRÉSENTATION

Mission

Permettre à de jeunes musiciens de se rencontrer et de poursuivre leur développement personnel par l'apprentissage de la musique classique et l'expérimentation d'activités artistiques dans un milieu naturel et sécuritaire, équilibré et stimulant.

Objectifs poursuivis

-) Offrir aux jeunes musiciens un programme d'activités individuelles et de groupe encadré par un personnel compétent et attentif à leurs besoins.
-) Procurer un encadrement pédagogique de haut niveau alliant rigueur et souplesse, en respectant les acquis et le rythme d'apprentissage du campeur.
-) Favoriser l'accessibilité par un Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs.
-) Poursuivre l'amélioration et préserver la qualité des installations, du lac et du boisé environnant, dans le respect d'un développement durable.
-) Maintenir des normes environnementales, professionnelles, de santé et de sécurité en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
-) Préserver et adapter les traditions qui stimulent le plaisir de revenir au Camp, année après année.
-) Hors des périodes réservées à la mission première, fournir à la clientèle des lieux et services de qualité pour se développer, fraterniser et se divertir.
-) Assurer une saine gestion du Camp musical Père Lindsay, organisme de bienfaisance, afin d'en favoriser la pérennité.

Valeurs

Éducation: le CMPL offre une formation de qualité en musique classique et fait découvrir d'autres formes d'art, tout en valorisant la curiosité, l'accomplissement, le dépassement et l'épanouissement.

Excellence: le CMPL maintient un haut niveau de compétence du personnel, offre un environnement de qualité et poursuit l'amélioration continue des services, installations et équipements.

Communauté: le CMPL offre des occasions de rencontres et de partages qui favorisent l'esprit de groupe, la fraternité et l'altruisme, tout en valorisant des relations interpersonnelles positives et enrichissantes, dans le respect de la diversité sous toutes ses formes.

Respect : le CMPL encourage le respect de soi et des autres, de l'environnement, des œuvres, des biens et des lieux.

Plaisir: le CMPL contribue à créer un climat d'harmonie et de plaisir sans compétitivité afin d'inciter à l'émerveillement et au bien-être des participants et des employés, en harmonie avec la nature environnante.

Ouverture: le CMPL vise à assurer l'équité, la mixité et l'accessibilité dans les activités proposées selon les ressources disponibles.

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nos efforts entrepris en 2020 afin de compléter un programme de mise à niveau de nos infrastructures n'ont à ce jour pas porté fruit. La valeur totale des travaux établie à près de 20 millions de dollars est colossale et n'a pas encore reçu l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec (« MCCQ »). La construction d'une nouvelle salle académique en remplacement de notre Auditorium érigé en 1958 et trop exigü constitue la pièce maîtresse de ce programme. En 2024, nous avons néanmoins pris la décision d'investir 100 000\$ afin de préserver le bureau d'accueil et déposé des demandes d'aide auprès d'autres organismes gouvernementaux. Nous demeurons confiants de pouvoir réaliser d'autres éléments du programme de mise à niveau au cours des trois prochaines années, une fois que les programmes d'aide du MCCQ seront connus.

Pendant l'été, un hommage a été rendu à Madame Annie Parent qui a pendant plus de 40 années participé aux activités du Camp, d'abord en tant que campeuse mais surtout à titre de professeur de violon et d'alto. Nous avons de même souligné le travail et le dévouement de Madame Monique Lefebvre qui a été responsable du secrétariat et de l'inscription des campeurs pendant 16 années.

Finalement, pour une septième année consécutive, nous avons reçu la confirmation d'une subvention d'appariement de 100 530\$ en vertu du programme Mécénat Placements Culture du MCCQ qui a été versée à Philanthropie Lanaudière, fiduciaire des trois fonds de dotation Cypihot, créés pour venir en aide exclusivement au Camp musical Père Lindsay. En septembre 2024, nous avons également cédé à perpétuité au Fonds Cypihot III de Philanthropie Lanaudière, la somme de 250 000\$ afin de déposer une nouvelle demande de subvention d'appariement en vertu de ce même programme. Au 30 septembre 2024, ces fonds, qui ne sont pas la propriété du Camp, totalisaient 3,5 millions de dollars et offrent au Camp une source de revenus stable destinée au Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs et au maintien des infrastructures.

Au nom du conseil d'administration, je remercie nos généreux donateurs, les membres du personnel et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps afin de permettre à plus de 600 jeunes de vivre une expérience inoubliable. Notre conseil d'administration est constitué de femmes et d'hommes qui nous font bénéficier de leur expertise professionnelle et de leur aide tout au cours de l'année. Lors de notre assemblée annuelle qui s'est tenue en février 2024, mesdames Yolande Gaudreau, Sylvie Bourassa et Marie-Hélène Dionne ont accepté de prolonger leur mandat d'administratrice jusqu'en 2027. Leur engagement assure une grande stabilité au sein de notre conseil d'administration

Madame Marie-Christine Coulombe continue de diriger depuis 2015 les activités du Camp et de l'Auberge du lac Priscault qui ont connu une croissance importante sous sa direction. Nous lui sommes reconnaissants de son excellent travail et des progrès accomplis pour assurer la pérennité du Camp et en préserver l'esprit avec les autres membres du personnel.

Pierre Dufresne, pour le conseil d'administration

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En plus de notre mission principale d'éducation musicale, qui constitue l'essentiel de notre agenda, les activités de location de chalets (regroupées sous l'appellation d'Auberge du lac Priscault) ont de nouveau connu une hausse de l'achalandage. En parallèle de ces activités, le Camp a rédigé un énoncé décrivant ses initiatives en développement durable et responsable, mises en avant depuis plusieurs années, tout en incorporant de nouvelles. Voici un aperçu des réalisations de l'année.

Camps pour les jeunes : Les inscriptions pour les sessions estivales de cette 57^e saison sont rentrées rapidement en début de l'année, et nous avons de nouveau affiché complet. Cette année encore, le **comité Santé et sécurité**, dirigé par madame Sylvie Bourassa (médecin), et le **comité pédagogique**, dirigé par madame Yolande Gaudreau (professeure), ont réévalué les activités et mesures en vigueur, dans un souci constant d'amélioration continue. Nous sommes très heureux que l'engouement des jeunes musiciens (et de leurs parents) pour le Camp musical se poursuive.

Nous tenons à valider les commentaires reçus sur le terrain à l'aide de trois **sondages**. Le premier, envoyé aux campeurs et à leurs parents, présente une appréciation globale de 97 % sur les différents aspects des sessions musicales. Dans 94 % des cas, les parents avaient l'intention d'inscrire leur enfant l'été suivant. L'appréciation globale des campeurs s'établit à 94 %, et 97 % d'entre eux ont aimé leur expérience et souhaitent revenir. Nous sommes très heureux de constater cette forte appréciation ! Un deuxième sondage était destiné aux professeurs et accompagnateurs, tandis que le troisième s'adressait aux employés saisonniers. Là encore, les taux de satisfaction étaient très élevés et les remarques fort pertinentes.

Nous avons reçu la visite d'un certificateur de l'**Association des camps du Québec** cet été et sommes très fiers d'avoir passé haut la main les nombreuses normes requises pour répondre aux critères de qualité d'un camp de vacances certifié. En prime, nous avons reçu des commentaires élogieux de l'inspecteur : « J'ai beaucoup apprécié ma visite au camp musical ! J'adore l'ambiance qui règne sur le site. Ce camp a un cachet unique avec la beauté de ses chalets et ses espaces de pratique sous la forme d'un petit village chaleureux et coloré. (...) C'est vivant et calme à la fois. Ce camp peut être fier de ce qu'il apporte à sa clientèle. Bravo ! ».

Fort de l'appui d'une majorité de parents sondés pour connaître leur opinion, le CMPL a décidé de mettre en place une politique d'interdiction des appareils intelligents pour les campeurs durant les sessions offertes. Nous sommes enchantés de constater que les jeunes n'en ont pas trop souffert et que la participation aux activités et apprentissages, ainsi que les relations interpersonnelles en général, ont grandement bénéficié de cette **pause technologique**. Comme l'écrivait un des parents, « Leur restreindre l'accès aux appareils électroniques est un cadeau, pas une privation. »

La 4^e édition du camp de la **semaine de relâche scolaire** en mars a continué de croître avec 62 participants motivés, comparativement à 59 en 2023. Le programme, dosant l'apprentissage de la musique et des arts avec le plein air et le plaisir, offre aux jeunes une pause bienvenue dans le calendrier scolaire. Le nombre de places disponibles est limité à 70 participants, étant donné le manque de locaux chauffés, ce qui laisse encore un peu de marge pour la croissance. Merci à madame Sylvie Bourassa MD pour sa contribution bénévole à la supervision des premiers soins.

Séjours pour adultes : Trois séjours d'un weekend et un séjour de cinq jours ont eu lieu à l'été pour les amateurs de piano, violon, guitare, violoncelle et contrebasse. Les participants ont grandement apprécié les coordonnateurs, les enseignants et le programme proposé, en plus du

site qui offre un cadre propice au ressourcement et aux échanges stimulants. Ce volet a un beau **potentiel de développement** et nous continuerons d'offrir de nouvelles opportunités d'enrichissement musical l'an prochain.

Auberge du Lac Priscault : Nous sommes très heureux de constater que le nombre de réservations a continué de croître en 2024. En effet, nous avons enregistré une hausse des revenus de location de chalets et lieux de rencontre de 10 % par rapport à 2023. Cette **croissance** permet de générer davantage d'heures travaillées pour le personnel en place et de couvrir une plus grande partie des coûts fixes, notamment à l'entretien des infrastructures et des équipements. Sinda Bennaceur poursuit son bon travail à la coordination des séjours et nous constatons que les réservations déjà enregistrées pour la prochaine année présagent d'une autre belle année.

Finances : Lorsque les inscriptions aux camps d'été affichent complet, comme c'est le cas depuis 10 ans, nous pouvons boucler l'année avec davantage de marge de manœuvre financière. Mais la mission ne peut s'accomplir qu'avec ces seuls revenus. Heureusement, nous pouvons compter sur le soutien au fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications du Québec, ainsi que sur des subventions ponctuelles. Plusieurs donateurs soutiennent le **Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs**, en particulier la Fondation Père Lindsay, mais aussi le Fonds Germaine-Gibara de la Fondation du Grand Montréal, une généreuse donatrice anonyme, Destination CAMP de l'Association des camps du Québec et plusieurs autres organismes, fondations et particuliers détaillés plus loin dans le rapport. Le fonds Cypihot de Philanthropie Lanaudière et le fonds de la famille Pineau ont également contribué à la préservation de nos installations, en plus de la centaine d'autres donateurs qui soutiennent plus globalement la mission d'éducation musicale. Ces **aides publiques et privées** permettent d'offrir un séjour accessible, de maintenir un programme pédagogique de haut niveau et d'entretenir le site du lac Priscault, avec ses résidences, bâtiments de service, studios, terrains de sports et sentiers en forêt. MERCI !

Infrastructures : Plusieurs bâtiments sont vieillissants et requièrent une attention soutenue. C'est pourquoi nous poursuivons les démarches pour financer le **projet majeur** de construction et rénovation qui est dans nos cartons pour les années à venir. À cet effet, une **étude** d'opportunité a été réalisée avec l'aide des consultants Claude De Grandpré et Pierre-Olivier Saire, concernant la future salle académique que nous souhaitons construire : nos remerciements à Tourisme Lanaudière et au ministère du Tourisme pour la subvention couvrant 50 % des coûts de l'étude.

Pendant que les démarches de recherche de financement majeur se poursuivent, les interventions prioritaires se succèdent. Le **studio A** a été rénové, tandis qu'un nouveau studio de musique de chambre a été acquis grâce à de généreux donateurs. Des travaux d'excavation ont permis le remplacement du drain français du chalet Horizon et de mettre fin aux infiltrations d'eau dans son sous-sol. Les travaux de réfection des **sentiers** en forêt ont été complétés et font le plaisir d'un plus grand nombre de campeurs et de clients en séjour au lac Priscault, grâce en grande partie à une subvention du ministère de l'Éducation. Les six kilomètres de sentiers sont accessibles en ligne sur l'application **Avenza**. De plus, un chemin forestier a été aménagé pour nous permettre un accès direct au lac Deschamps qui est en bordure de notre propriété. Enfin, et pour le plus grand bonheur des campeurs, 92 nouveaux lits en bois massif très solides ont été achetés et montés par une équipe de bénévoles, que nous remercions chaleureusement.

Ressources humaines : Pour une 4e année d'affilée, nous avons pu bénéficier d'une **subvention** du programme Emploi Été Canada, qui a permis l'embauche d'un ouvrier pour assister Sébastien Paquin, contremaître. Gabriel Rioux, coordonnateur administratif, a quitté ses fonctions

pour se consacrer à l'enseignement de la musique et à sa carrière de musicien. Il a été remplacé par Stéphane Diamantakiou en janvier, lui aussi musicien. L'équipe de la cuisine a également connu quelques changements avec le départ de la cheffe et son remplacement par celle qui était son adjointe, Marianne Labrosse. Le Camp musical est privilégié de pouvoir compter sur un **personnel dévoué**, compétent et heureux de travailler pour cette belle mission d'éducation musicale, tant à l'entretien, à l'administration, aux réservations de séjours, qu'à la coordination des sessions musicales. Soigneusement sélectionnés, les professeurs et employés qui travaillent lors des différents camps sont au cœur du succès de la programmation auprès des participants. Leur attachement au CMPL se répercute sur la qualité des activités et dans les sondages d'appréciation.

J'aimerais remercier le président Pierre Dufresne pour son précieux appui, ainsi que tous les administrateurs pour leur dévouement et leurs nombreuses heures de **bénévolat**. L'action de ces personnes investies dans l'accomplissement de la mission se répercute sur le réseau d'individus et d'organismes qui soutiennent la pérennité du CMPL et ils méritent toute notre reconnaissance. Bientôt, le camp atteindra l'âge de 60 ans, avec encore plein de projets à concrétiser pour continuer sur le beau chemin de l'éducation musicale des jeunes et moins jeunes, dans un environnement favorable à l'harmonie et au partage. Vous serez invités à célébrer !

Marie-Christine Coulombe

Historique

Fondé en 1967 par le Père Fernand Lindsay c.s.v., le Camp musical Père Lindsay est installé sur les bords du Lac Priscault à Sainte-Béatrix depuis 1969. Il est incorporé depuis 1972 en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En 1992, le Camp musical fait l'acquisition des terrains et bâtiments formant le domaine du Lac Priscault des Clercs de St-Viateur. Cette acquisition ainsi que la construction du Pavillon Julien-Raymond, qui abrite les salles à manger, furent réalisées grâce à une subvention du ministère de la Culture et des Communications (MCCQ).

Depuis sa création en 1996, la Fondation Père Lindsay accorde son appui financier au Camp avec les dons recueillis auprès de donateurs privés. Grâce à ses conseils et à son soutien de près de 1M\$, elle a permis la construction de la villa Cypihot et du chalet Imasco en 2000, et de la villa Mantha en 2009. Le MCCQ a également participé à la réalisation de ces projets en subventionnant les frais de financement et le remboursement de prêts totalisant 760 000\$. En 2015, l'aide financière du MCCQ a permis la mise à niveau des infrastructures, notamment le système de traitement des eaux usées, les chalets Arc-en-son, Quatre-Saisons, Grand Air, Horizon, ainsi que la Chapelle, pour un coût total de 1,9M\$. Puis en 2020, les travaux de reconstruction du chalet Nid d'aigle ont été complétés grâce à une campagne de financement fructueuse.

Conseil d'administration

L'importance accordée au respect de la mission et aux valeurs du CMPL se traduit par la présence de neuf membres (sur 11) qui sont d'anciens campeurs ou ont un enfant qui l'a été.

Membre	Début	Occupation
Pierre Dufresne, président	1996	Administrateur de sociétés
Marie-Hélène Dionne, vice-présidente	2012	Directrice Relations avec les communautés, HEC Montréal
René Martin, FCPA, trésorier	2009	Martin & Savoie, CPA Inc.
Jacques Raymond, secrétaire	2003	Notaire, Raymond et Desrosiers notaires SENC
Simon Boudreault	2021	Contrôleur exécutif, Daoust Poitras Deziel
Sylvie Bourassa	2017	Médecin
Yolande Gaudreau	2014	Directrice, École de musique de Verdun
Isabelle Houle	1996	Retraitée de l'enseignement
Lucie Laliberté	2018	Ingénieure, LSR GesDev
Vincent Perreault	2018	Avocat, Ratelle et associés
Louis-Charles Ratelle	2021	Avocat

Normes et encadrement

Depuis 2007, le Camp est membre certifié de l'Association des Camps du Québec. Cette accréditation engage le Camp musical à mettre en place toutes les conditions pour que les jeunes musiciens évoluent dans un contexte répondant à des normes de sécurité élevées. Le CMPL est reconnu comme un Centre de vacances accrédité auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), et l'Auberge du lac Priscault l'est comme Résidence de tourisme. Le MAPAQ procède ponctuellement à l'inspection des installations alimentaires sans déceler de fautes jusqu'à maintenant. Enfin, Kéroul reconnaît le Camp comme un « établissement accessible » aux personnes à mobilité réduite.

Les activités d'hébergement touristique hors saison regroupées sous l'appellation « Auberge du Lac Priscault » (les villas Cypihot et Mantha, les chalets Quatre-Saisons, Nid d'aigle et Imasco) sont quant à elles accréditées auprès de la CITOQ comme Résidence de tourisme.

Écoresponsabilité

Le CMPL a pu bénéficier des conseils de la firme ADDÈRE Service-conseil, en développement durable et responsable, grâce à un projet-pilote initié par Tourisme d'Affaires Québec et financé par le ministère du Tourisme. Ainsi, nous avons officialisé notre démarche, avec des gestes posés en ce sens depuis plusieurs années, en rédigeant une politique et un plan d'action triennal (<https://www.campmusicalperelindsay.com/notre-engagement>). Cette année, nous avons consolidé la récupération des matières organiques (compost) en adhérant au service de collecte offert par la MRC de la Matawinie à l'année longue. Ainsi, ce n'est plus seulement la cafétéria l'été qui fournit la matière décomposable, mais également chacun des chalets qui sont loués par les clients le restant de l'année. Recycler, réparer, maintenir un lac « sans moteur », des sentiers bien balisés pour éviter le piétinement ailleurs, adhérer à des certifications en lien avec nos activités, adopter des politiques d'encadrement, assurer l'accessibilité universelle dans les principaux bâtiments, etc., sont autant d'initiatives déjà en place. Nous poursuivrons dans cette voie.

CAMPS POUR LES JEUNES

Clientèle

Le camp de la **semaine de relâche scolaire** a eu lieu du 3 au 8 mars 2024 avec 62 participants, soit quatre de plus que l'année précédente. On a ajusté la capacité d'accueil à la baisse, à 70 jeunes, en raison du nombre de locaux chauffés disponibles et pour se réserver des espaces pour la pratique musicale. Ce nombre a l'avantage de favoriser les échanges entre les jeunes, les employés et les professeurs. Les jeunes musiciens ont bien apprécié leurs professeurs et l'équilibre entre les activités intérieures et extérieures, musicales et sportives.

Lors des 4 **sessions estivales** de deux semaines, le Camp a accueilli 564 campeurs (soit la capacité maximale) dont 60% étaient des filles et 34% en étaient à un premier séjour. La moyenne d'âge était de 13 ans et les jeunes provenaient de plusieurs régions du Québec (dont 49% de Montréal, 19% de la Montérégie, 4% de Lanaudière et 4% de l'extérieur du Québec). Les frais de séjour pour la 1^{ère} session étaient de 1550\$, de 1565\$ pour les sessions 2 et 3 et de 1590\$ pour la 4^e session (taxes incluses). La répartition du nombre de participants par session et par instrument est la suivante :

Instrument	1 ^{re} session 23 juin - 6 juillet	2 ^e session 7 au 20 juillet	3 ^e session 21 juillet - 3 août	4 ^e session 4 au 17 août	TOTAL
Piano*	47	56	54	40	197
Violon	54	26	29	28	137
Violoncelle	14	23	15	9	61
Guitare	8	15	15		38
Flûte traversière	5	10		7	22
Chant	11	8	15		34
Harpe			1		1

Hautbois				3	3
Trompette				16	16
Percussions			1	4	5
Clarinette		1	8	8	17
Cor				4	4
Alto	2	1	1	4	8
Contrebasse				7	7
Flûte à bec			1		1
Saxophone			2	7	9
Basson				4	4
TOTAL	141	140	141	142	564

* Les jeunes qui le souhaitaient pouvaient aussi faire l'expérience du clavecin.

Corps professoral

Durant la semaine de relâche scolaire, 14 professeurs ont enseigné aux 62 campeurs, tandis que six moniteurs veillaient sur les jeunes en dehors de la programmation musicale et artistique et s'occupaient des activités récréatives, avec l'aide de quelques professeurs.

Arts plastiques (groupe)	Augustin Binette
Chant	Raphaël Laden-Guindon
Chorale (groupe)	Raphaël Laden-Guindon
Danse (groupe)	Méryl Schneller
Improvisation théâtrale (groupe)	Alexis Tremblay
Flûte	Geneviève Deraspe
Cuivres	Frédéric Demers
Instruments à cordes	Élise Lavoie, Marie-Claire Vaillancourt, François Toutant
Guitare	Bruno Gauthier-Bellerose
Piano	Emmanuelle Majeau-Bettez, Jennifer Bourdages, Jean-Christophe Mélançon
Répertoire (groupe)	Julien Bilodeau

À l'été, l'équipe était composée de 113 enseignants et accompagnateurs détenteurs d'un baccalauréat en musique, de maîtrises et même de doctorats dans certains cas. Voici la liste des professeurs, selon l'instrument ou la discipline enseignée :

Accompagnement	Anne-Marie Denoncourt, Chloé Dumoulin, Mehdi Ghazi, Constance Joanis, Kim Joon Oh, Catherine Leroux, Mickaël Lipari Mayer, Jean-Christophe Melançon, Jérémie Morency, Carl-Matthieu Neher, Gaspard Tanguay-Labrosse, Oscar Silva
Arts plastiques	Simone Bélanger-Charpentier, Jean-Benoît Duval, Charlie Poirier-Bouthillette
Basson	Mathieu Harel
Chant	Marie-Annick Béliveau, Simon Fournier, Éthel Guéret, Rosalie Lane-Lépine, Virginie Mongeau
Chorale	Hubert Tanguay-Labrosse
Clarinette	Mélanie Bourassa, Jean-François Normand, Hubert Tanguay-Labrosse
Contrebasse	Geneviève Bigonnesse, Stéphane Diamantakiou
Cor	Jean-Jules Poirier
Création musicale	Florence Tremblay
Danse	Nathalie Blanchet, Aurélie Brunelle, Alice Marroquin-Éthier

Flûte traversière	Geneviève Déraspe, Myriam Genest-Denis, Anne Thivierge, Mathilde Vaillancourt
Guitare classique	Jérôme Ducharme, Bruno Gauthier-Bellerose, Jean-François Hamel, Samuel Laroche-Pagé, Caroline Paradis, Julie Vincelette
Hautbois	Sonia Gratton
Opéra	Raphaël Laden-Guindon, Hugo Périna, Stéphanie Pothier, Arthur Tanguay-Labrosse
Orchestre	George-Étienne D'entremont, Hugues Laforte-Bouchard, Jean-Michel Malouf, Sandrine Zuyderhoff
Percussions/Rythmique	Benoit Rochefort, Matthias Soly-Letarte, Lorenzo Somma
Piano	Jeanne Amièle, Chantal Bertrand, Jennifer Bourdages, Janie Caron, Isabelle Caron, Rachel Cotton, Yolande Gaudreau, Marie-Marthe Guay, Polina Gubnitskaia, Constance Joanis, Ryan Kolodziej, Marc-Antoine Lafleur, Maurice Laforest, Emmanuelle Majeau-Bettez, Jean-Christophe Mélançon, Marie-Hélène Papillon-Ferland, Fabien Proulx-Tremblay, Marc Roussel, Olivier Saint-Pierre, Paul Surdulescu, Caroline Veevaete, Lina Zainea
Répertoire	Geneviève Ackerman, Charles Beaudoin, Jean-Marc Pilon, Alexis Raynault
Saxophone	George-Étienne D'entremont, Michel Éthier
Théâtre	Jérémy Francoeur, Manuel Gagnebin, Sarah-Anne Parent, Alexis Tremblay
Trompette	Juliette Bégin, Frédéric Demers
Violon et alto	Isabelle Bélanger-Southey, Valérie Belzile, Caroline Chéhadé, Mélanie De Bonville, Line Deneault, Annie Desrosiers, Ana Drobac, Frédéric Lambert, Amélie Lamontagne, Élise Lavoie, Eric Madsen, Camille Mireault-Lalancette, Taylor Mitz, Annie Parent, Viviane Roberge, Roxanne Sicard, Amina Tébin, Marie-Claire Vaillancourt, Sandrine Zuyderhoff
Violoncelle	Jacob Auclair-Fortier, Marie-Ève Beaulé, Marie-Michel Beauparlant, James Darling, Lorraine Gauthier, Émilie Girard-Charest, Christine Harvey, Kirsten Jacobson, Marc Labranche

Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs

C'est à l'initiative de la **Fondation Père Lindsay** que le Camp musical offre depuis bientôt 30 ans aux jeunes dont la famille en exprime le besoin une aide financière afin de défrayer une partie des frais de séjour. Des jeunes des organismes :

Destination CAMP, Partageons l'espoir, le Garage à musique et la Ruelle d'Hochelaga, la Musique aux enfants, l'École Le Plateau et des enfants dont les familles ont déposé une demande de soutien directement au secrétariat du Camp.

Des bourses sont également remises au travers de concours musicaux et d'écoles à vocation musicale à des jeunes méritants, afin de les encourager dans leur développement et de leur offrir un séjour enrichissant au Camp. Par exemple, des jeunes de :

l'École Arthur-Vaillancourt, le Festival et concours de Lanaudière, l'École Félix-Leclerc, le Concours Inter Élèves de l'École de musique Vincent d'Indy, le Festival Clermont-Pépin, l'École des jeunes de la Faculté de musique de l'UdeM, le Festival du piano du Conservatoire de Gatineau, l'École St-Edmond, l'École Joseph-François Perrault, l'École de musique Fernand-Lindsay, l'Association des orchestres de jeunes du Québec et la Fédération des Harmonies et orchestres symphoniques du Québec bénéficient de ce programme.

En plus de la Fondation Père Lindsay, d'autres fondations ont ajouté leur appui financier au fil des ans, tout comme les donateurs qui offrent des bourses au mérite à chacune des sessions :

Bourse d'excellence (1000\$)	Un lauréat.e par session (total de 4)
Bourse des professeurs (500\$)	
Bourse des moniteurs de (500\$)	
Bourse des cours de groupe (125\$)	
Bourse de l'orchestre (100\$)	
Bourse pour la meilleure composition (50\$)	

Un total de 93 183\$ a permis à 101 jeunes talentueux provenant de toutes les régions du Québec et d'origines culturelles diverses d'avoir accès aux activités du Camp grâce à une aide financière ou une bourse. Nous sommes très reconnaissants aux donateurs pour les contributions versées :

Fondation Père Lindsay	35 000\$	École de musique Vincent-d'Indy (secteur collégial)	1 000\$
Fonds Germaine-Gibara	15 000\$	École de musique de Verdun	1 000\$
Généreuse donatrice	10 795\$	Festival de Lanaudière	1 000\$
Destination C.A.M.P.	8 950\$	Anciens campeurs années 80	1 000\$
École Félix-Leclerc	8 345\$	Maestro Yannick Nézet-Séguin	1 000\$
Famille de Ghislaine Gariépy	4 130\$	Anne Beaudry	500\$
Fondation Dr Julien	2 780\$	Julien Bilodeau	200\$
FHOSQ	1 750\$		
Fondation Diapason	1 630\$		

De plus, un programme de rabais est en place pour encourager les inscriptions de fratrie, celles des enfants d'employés et de professeurs, et l'inscription d'un ou d'une campeuse à plus d'une session. Ce sont des crédits qui totalisent 26 140\$ qui sont assumés en grande partie par le don du Fonds Cypihot II de Philanthropie Lanaudière.

Programmation

Les campeurs de chacune des quatre sessions estivales se répartissent en six groupes, selon leur âge. La journée est ponctuée par des cours de groupe, des cours individuels à l'instrument, des périodes de pratique, des activités et sports avec les moniteurs et un grand jeu ou concert en soirée. Chaque session offre une programmation de concerts professionnels aux campeurs et des invitations à des événements de nos partenaires musicaux leur sont envoyées durant l'année.

Journée-type

07h15 Réveil	13h15 Repos
07h45 Déjeuner	14h00 Opéra
08h15 Chorale	14h45 Cours privé ou pratique
09h00 Cours privé ou pratique	15h30 Baignade (période libre)
09h45 Répertoire	16h15 Théâtre
10h30 Danse	17h00 Sports
11h15 Arts plastiques	17h45 Concert ouvre-appétit
12h00 Baignade (période libre)	18h00 Souper
12h30 Dîner	19h00 Grand jeu ou concert

Ateliers artistiques en groupe

En plus des 40 minutes de **chant choral** après le déjeuner, une période de 40 minutes par jour est consacrée à **l'improvisation théâtrale**. Sous la direction de professeurs formés en jeu scénique, les campeurs ont pu explorer de nouveaux aspects de leur sensibilité artistique. Les jeunes ont aussi fait l'étude d'une des œuvres qui seront au programme de la prochaine saison de **l'Opéra** de Montréal. Cette année, quarante minutes par jour ont été consacrées à l'étude de *La Bohème*, de Puccini. La lecture du livret, des explications sur l'opéra et le visionnement d'une vidéo ont permis aux jeunes de bien saisir l'œuvre et d'être initiés à cette forme d'art. Une période quotidienne fut dédiée au survol des principaux genres musicaux à travers les époques dans l'atelier **répertoire**, en plus de l'œuvre *Symphonie no. 11 « 1905 »* de Chostakovitch, qu'ils seront invités à entendre en janvier 2025 grâce au partenariat avec l'Orchestre métropolitain. Les campeurs sont sensibilisés à différents styles, autant dans la musique dite classique que celle dite populaire. Un atelier **d'arts plastiques** était offert et enfin, une session quotidienne de 40 minutes de **danse** sous la direction d'une spécialiste permettait aux campeurs de travailler le langage du corps, le rythme et la coordination des mouvements.

Ensembles, musique de chambre et orchestre

À la 1^{ère}, 2^e et 3^e sessions, les cordes forment un orchestre sous la direction d'un chef expérimenté. Cet ensemble bénéficie d'une période de répétition quotidienne. Quand le nombre le permettait, d'autres ensembles d'instruments s'exerçaient à jouer ensemble, comme les guitares, les clarinettes, les trompettes et les violoncelles. Enfin, à la 4^e session, l'orchestre symphonique complet a permis aux jeunes musiciens de jouer quelques-unes des plus belles œuvres du grand répertoire. La musique de chambre est à l'honneur à toutes les sessions, selon l'intérêt des jeunes. Grâce à l'encadrement procuré par des professeurs expérimentés, plusieurs campeurs ont vécu une expérience musicale hors de l'ordinaire.

Concerts et spectacles

Les campeurs ont pu assister à trois concerts professionnels par session. Au moins un des concerts par session se tenait en extérieur et permettait aux campeurs de danser et s'animer! Un bel éventail de styles musicaux faisait partie de la programmation, en plus du traditionnel concert des professeurs, fort apprécié des jeunes et de certains parents présents pour l'occasion. Grâce à la générosité du **Festival de Lanaudière**, les musiciens, professeurs et employés de la 2^e session ont assisté à un très beau concert à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, à Joliette.

Mercredi 26 juin	Justin Saulnier et Gaspard Tanguay-Labrosse
Vendredi 28 juin	Reggae Uprising Band
Mercredi 3 juillet	Concert des professeur.es de la 1re session
Mercredi 10 juillet	Arielle Soucy
Vendredi 13 juillet	Festival de Lanaudière – Les Arts florissants
Mercredi 17 juillet	Concert des professeur.es de la 2e session
Mercredi 24 juillet	Charles Richard-Hamelin
Vendredi 27 juillet	Philippe Brach
Mercredi 31 juillet	Concert des professeur.es de la 3e session
Mercredi 7 août	Bascaille
Samedi 9 août	comment debord
Mercredi 14 août	Concert des professeur.es de la 4e session

À tous les jours, avant le souper, les campeurs étaient invités à offrir à leurs collègues rassemblés à l'extérieur, une prestation impromptue. Plusieurs s'y sont prêtés et ces « apéros musicaux » furent très appréciés. En fin de session, chaque groupe présentait le fruit de leurs ateliers de danse à l'occasion d'un spectacle devant leurs camarades et le personnel.

Le vendredi, veille du départ, tous les campeurs présentent le nouveau répertoire appris pendant la session. Ces prestations, qui durent toute la journée, se déroulent devant les professeurs et la direction. À la suite de ce « marathon » musical, les professeurs choisissent les jeunes musiciens qui représenteront leurs camarades lors du concert de fin de session donné devant les parents, le lendemain, à la magnifique église de Saint-Alphonse-Rodriguez. Les autres campeurs y participent également avec la chorale et d'autres intègrent l'orchestre.

Activités récréatives

Organisées par l'équipe de dix-sept moniteurs, les activités récréatives permettent aux jeunes de s'adonner à la pratique de **sports**, de **jeux** et de **ateliers** en tout genre. En soirée et à raison d'un après-midi par semaine, les moniteurs organisent des **grands jeux**. Les campeurs apprécient grandement ces moments favorisant la vie de camp et l'activité physique. Il y a trois périodes de **baignade** prévues chaque jour dans les eaux du lac Priscault. La baignade a lieu sous la supervision de moniteurs détenteurs d'une certification de sauveteur. Les **sentiers** en forêt sont également bien utilisés, particulièrement depuis leur réfection.

Partenariats musicaux

Pendant l'été, nous avons pu renouer nos partenariats avec le Festival de Lanaudière, l'Orchestre Métropolitain et l'Opéra de Montréal. Le **Festival de Lanaudière** a offert aux jeunes de la 2^e session la chance d'assister à un excellent concert à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay (billets et transport gratuits), en plus d'offrir une bourse d'excellence à un ou une campeuse de talent. En janvier 2025, tous les campeurs ont été invités à la Maison symphonique pour assister au concert Les Poupées russes (Glazounov, Tchaïkovski, Chostakovitch) de **l'Orchestre Métropolitain**. Puis ce printemps, ils pourront entendre la générale publique de La Bohème de Puccini à **l'Opéra de Montréal**. Pour chacune de ces activités, les professeurs ont préparé les jeunes à l'été en leur parlant des œuvres et du contexte dans lequel elles ont été composées.

En plus de ces partenariats bien établis, d'autres événements ont offert gracieusement des billets aux campeurs pour certains concerts durant l'année : le **Chœur classique de Montréal** le 18 mai 2024, ainsi que le Gala de la Terre de **l'Orchestre de l'Agora**, le 12 juin 2024. Enfin, **l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette** prête ses instruments de percussion durant l'été au CMPL pour l'orchestre et les cours de percussion, tandis que l'organisme **Partageons l'espoir** prête des instruments à cordes pour les campeurs qui en ont besoin.

Initiative numérique

Le chef de camp Hubert Tanguay-Labrosse s'est lancé dans la rédaction, la composition, la réalisation et la diffusion d'une baladodiffusion de quatre épisodes en 2020, d'un épisode double en 2022, et d'un 6^e épisode à l'automne 2023, avec la collaboration de plusieurs autres artistes. Il s'inspire de son propre répertoire d'histoires créées depuis une dizaine d'années alors qu'il était campeur, moniteur puis chef moniteur. Avec son style direct, personnel et humoristique, Hubert a su trouver un ton chaleureux qui laisse transparaître son amour pour le Camp et les gens qui le fréquentent, et qui est à même d'interpeller tant les jeunes que les adultes. À travers des mésaventures aux penchants allégoriques, la balado met en scène plusieurs personnes qui ont réellement existé et qui ont travaillé au développement du Camp musical – son fondateur Fernand

Lindsay par exemple – mais également des personnages atypiques aux personnalités singulières : Jean Palapouf, Table Julie et Sorcier Gougoune entre autres. Un dernier épisode sortira avant Noël 2024. Ce beau projet a été rendu possible grâce à l'appui financier du ministère de la Culture et des communications. En ligne : [Contes et légendes du Camp musical | RSS.com Podcasting](#)

SÉJOURS POUR LES ADULTES

Le volet d'enrichissement musical intensif pour adultes poursuit son expansion avec l'offre d'un nouveau séjour qui s'adresse cette fois aux guitaristes et violonistes. Les séjours en violoncelle et contrebasse et en piano d'un weekend et de 5 jours ont également été offerts. Le taux de satisfaction des participants est très élevé sur le plan de l'enseignement, des installations et des lieux naturels du Camp, ainsi qu'en raison des beaux échanges entre les participants. Une attention toute spéciale est portée à l'hébergement (occupation simple, salle de bain privée) et aux repas.

Clientèle

À l'été 2024, 4 séjours ont été offerts :

Camp violoncelle/contrebasse (2 nuitées)	17 participants, 1 accompagnateur
Camp violon et guitare (2 nuitées) NOUVEAU	15 participants, 2 accompagnateurs
Camp en piano (2 nuitées)	19 participants
Camp en piano (5 nuitées)	18 participants
TOTAL :	69 participants et 3 accompagnateurs

Corps professoral

L'équipe était composée de 12 enseignants chevronnés et de cinq conférenciers, tous détenteurs d'un baccalauréat en musique et même de maîtrises ou de doctorats dans certains cas. Voici la liste des coordonnatrices, professeurs et conférenciers :

Violoncelle et contrebasse (2 camps)	Geneviève Bigonnesse (coordonnatrice et professeure), Julie Cadorette, Sophie Coderre, Christine Harvey, Hugo Périna (conférencier)
Violon et guitare	Daniel Godin (coordonnateur violon et professeur), Samuel Laroche-Pagé (coordonnateur guitare et professeur), Catherine Arsenaault (violon), Jérôme Ducharme (guitare)
Piano (2 camps)	Myriam Bernard, Alejandra Cifuentes Diaz, Lynne Gagné, Ghislaine Giroux (coordonnatrice et conférencière), Mathieu Boucher (conférencier), Valérie Careau (conférencière), Jean-Pascal Hamelin (conférencier), Claudine Lapointe

AUBERGE DU LAC PRISCAULT

De septembre à juin, des chalets et bâtiments de service, ainsi que les villas Cypihot et Mantha sont offerts en location à des groupes pour y tenir des réunions familiales ou d'affaires. Le site est également mis à la disposition d'écoles et d'organismes à but non lucratif pour des séjours de perfectionnement ou pour des résidences d'artistes. C'est ainsi que des organismes en sport et plein air (scouts, clubs de ski), en santé (ambulanciers, médecins), voués à des enjeux sociaux, en culture et éducation (écoles à vocation artistique, orchestres de jeunes, chorales et ensembles en théâtre et danse) choisissent le site du lac Priscault pour se ressourcer.

Du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024, les séjours ont permis une hausse importante des revenus de 10,6% par rapport à 2023, pour un nombre de nuitées légèrement supérieur (377 nuitées comparativement à 368 en 2023).

PERSONNEL RÉGULIER ET SAISONNIER

L'équipe du Camp musical et de l'Auberge était composée de 62 employés ou contractuels, dont 7 employés réguliers, 13 contractuels, 5 occasionnels et 37 employés saisonniers.

Directrice générale	Marie-Christine Coulombe
Chef de camp	Hubert Tanguay-Labrosse
Coordonnateur Auberge	Sinda Bennaceur
Responsable administratif	Gabriel Rioux (jusqu'en décembre 2023) Stéphane Diamantakiou
Soutien comptable	Cindy McGuire
Soutien informatique	Yannick Paquin
Coordonnateurs camps adultes	Geneviève Bigonnesse, Ghislaine Giroux, Daniel Godin, Samuel Laroche-Pagé
Contremaître	Sébastien Paquin
Ouvrier	Maurice Grenier, Réjean Limoges, Claude Paquin
Jardinier	Jean-Jules Poirier
Aides de camp	Estelle Blanchard, Clara Léger, Émile Poulin-Ouellette, Jean-Nicolas Roy
Réceptionniste	Shani Anne Maasa
Responsable entretien ménager	Guylaine Beaudry
Entretien ménager	Sylvie Bordeleau, Chantal De Lafontaine, Guylaine Morin
Responsables premiers soins	Lise Blais, Geneviève Bouillon, Sylvie Bourassa, Maxime Boutin-Caron, Bénédicte Dansereau, Oran Mustelier
Cheffe monitrice	Mariane Rail
Moniteur.trices	Thomas Brassard, Emmanuelle Brin-Delisle, Rose Côté, Oriane Démontagne, Camille Dénomée-Parent, Dominique Despatis, Marie-Pierre Dufresne, Sarah-Jeanne Gaudet, Florence Harel, Béatrice Ma, François Ménard, Laurence Rail, Adrien Renaud, Adèle Saulnier, Sacha Thibault, Laurent Tremblay
Service de garde	Alice Bellemare, Sophie Gravel-Liacas, Mélina Landry
Enregistrement CD/MP3	Nataq Huault
Cheffe cuisinière	Charlie Poirier-Bouthillette (jusqu'en mars), Marianne Labrosse
Assistante cheffe	Marianne Labrosse (jusqu'en mars), Margaux Blanchard
Marmiton.ne.s	Raphaëlle De Albuquerque, Juliette Aubin, Élise Dubé, Adrien Lavoie-Darling, Yasmine Marzouki-Reggad, Laurence Rail, Lili Wolfe

PROMOTION ET PUBLICITÉ

Nous avons poursuivi la promotion des activités avec Facebook, Instagram et Google Grant, ainsi qu'avec l'envoi d'une infolettre aux parents de campeurs des deux dernières années (quatre fois par année). Nous avons une campagne de publicité auprès de Google pour annoncer les chalets à louer de l'Auberge du lac Priscault, ainsi que sur Facebook pour mousser certaines activités.

Le site [internet du CMPL](#) rejoint un grand nombre d'utilisateurs puisqu'il est la plus importante source de renseignements pour les parents ou jeunes souhaitant séjourner au Camp musical. Nous avons dû procéder à une refonte urgente en novembre 2023, étant donné que certaines pages

étaient corrompues. 10 954 utilisateurs ont navigué sur les différentes pages du site durant l'année, en baisse de 30% par rapport à l'année précédente en raison d'une panne de 2 mois et la refonte complète du site.

La page [Facebook](#) constitue le moyen de communication le plus utilisé pour son efficacité, puisqu'il est consulté fréquemment tant par les campeurs que leurs parents, les professeurs et les organismes d'intérêts. Le nombre d'adhérents se situe à 3 801 en date du 1^{er} octobre 2024, en hausse de 13%. Le Camp possède également un compte [Instagram](#), alimenté bénévolement par des moniteurs, avec 1 294 abonnés, une croissance de 10%, ainsi qu'un compte [Youtube](#). Enfin, le Camp apparaît dans certains répertoires web bien fréquentés tels que celui de [l'Association des Camps du Québec](#), de [Québec original](#), de [Tourisme Lanaudière](#), de la [Fédération des harmonies et orchestres de jeunes du Québec](#), de [Via Explora](#), [Quoi faire en famille](#), [Cylex](#), [Saint-Côme Lanaudière](#), [Québec vacances](#), ainsi que dans quelques programmes de concerts.

Le site internet de [l'Auberge du lac Priscault](#) a quant à lui été visité par 9 696 utilisateurs (stable par rapport à 2023, avec 9 754 utilisateurs). Les publicités Google Ad permettent le maintien d'un bon niveau d'utilisateurs, tout comme la bonification du référencement. L'Auberge a aussi sa page [Facebook](#) et des efforts continuent d'être faits pour l'animer davantage et augmenter son nombre d'abonnés, qui est passé à 598 au 1^{er} octobre 2024, en hausse de 7%. Elle est également présente sur plusieurs plateformes de recherche comme [Québec original](#), [Tourisme Lanaudière](#), [Quoi faire en famille](#), [Cylex](#), [Saint-Côme Lanaudière](#), [Canada 247](#), [Québec vacances](#) et [Le Québec pour tous](#).

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 septembre 2024, les revenus du fonds des opérations se sont élevés à 1 720 513\$ et s'ajoutent à ce montant les intérêts découlant de l'aide financière de PACTE Tourisme, géré par Investissement Québec totalisant 7 079\$ (emprunt octroyé durant la pandémie de COVID-19). Les revenus d'hébergement et de formation des jeunes musiciens s'élevaient à 714 807\$, en hausse de 5% par rapport à 2023. Cette somme représente 42% des revenus totaux, en excluant l'aide gouvernementale relative à la pandémie.

Les revenus de locations de chalets et de séjours musicaux pour adultes ont permis de générer des revenus de 325 756\$, alors qu'ils s'élevaient à 296 649\$ en 2023. Les dons reçus comptabilisés comme produits se sont élevés à 413 018\$, incluant une contribution totale de 265 000\$ de Philanthropie Lanaudière., Les autres revenus autonomes totalisaient 60 919\$. Enfin, des subventions gouvernementales s'élèvent à 206 013\$ en provenance du ministère de la Culture et des Communications, pour une grande part, ainsi que des ministères de l'Éducation et du Tourisme du Québec et du programme Emploi Été Canada.

Au niveau des charges d'opération, 740 499\$ ont été versés à titre de rémunération du personnel, représentant 53% des charges d'opérations totales. Les frais liés à l'encadrement pédagogique, à l'hébergement et à la cafétéria, en excluant les salaires, se sont établis quant à eux à 496 532\$.

Au fonds des opérations, l'année s'est terminée avec un excédent des produits sur les charges de 86 080\$ après le versement d'une contribution de 250 000\$ à Philanthropie Lanaudière, en vertu du programme Mécénat Placement Culture.

Pour ce qui est du fonds des immobilisations, le MCCQ a versé une subvention de 44 100\$ en remboursement des intérêts payés sur la dette encourue pour le projet de rénovations majeures complété en 2015. Les intérêts versés sur la dette à long terme ont totalisé 44 457\$. Le fonds des immobilisations a été déficitaire de 43 917\$ en raison des charges d'amortissement.

Au total, le Camp a inscrit un excédent des produits sur les charges de 42 163\$ pour l'année terminée le 30 septembre 2024, comparativement à un excédent de 51 657\$ en 2023, qui résultait de l'aide gouvernementale liée à la pandémie de COVID-19 comptabilisée pour un montant de 64 273\$.

Les excédents qui sont réalisés sont affectés à l'amélioration des installations. Ainsi en 2024, nous avons dépensé 59 956\$ dans l'acquisition d'immobilisations qui ont été décrites précédemment dans ce rapport.